



«J'interpelle les autorités de ce pays à ne pas négliger ce que monsieur Kamto est entrain de faire. Et de prendre toutes les dispositions pour mettre hors d'état de nuire tous ceux qui veulent mettre à mal la cohésion de ce pays », indique-t-il dans une vidéo devenue virale sur la toile.

Le 7 septembre 2020, à travers le **décret N° 2020/547 du 07 SEPT 2020 portant convocation des corps électoraux en vue de l'élection des Conseillers régionaux**, le président de la République a effectivement convoqué le corps électoral pour la date du 6 décembre 2020.

Une décision dont la publication a fait monter le sang dans les veines des responsables du MRC, poussant le porte-parole de Maurice Kamto à monter au créneau pour annoncer la date exacte du départ des manifestations, essentiellement pacifiques, en vue d'obtenir le départ définitif du pouvoir du président Paul Biya : **le 22 septembre 2020.**

Bien évidemment, le régime n'entend pas tolérer la moindre manifestation de type à perturber sa quiétude. Aussi, a-t-il pris les devants par la voix du ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji.

Une position salué par Paul Eric Kingue, qui a immédiatement interpellé les **« autorités du pays à ne pas négliger ce que monsieur Kamto est entrain de faire. Et de prendre toutes les**

dispositions pour mettre hors d'état de nuire tous ceux qui veulent mettre à mal la cohésion de ce pays », a-t-il dit dans la vidéo ci-dessous.